

Annexe : Information sur la prédistribution de comprimés d'iode – pour les communes

Où disponible?

A partir du 6 mars, les boîtes d'iode stable sont mises à disposition **via toutes les pharmacies de Belgique**.

Pour qui ?

Nous recommandons d'aller chercher des comprimés d'iode:

- À ceux qui **habitent à proximité d'une installation nucléaire**.
Il est conseillé à tous les habitants des communes dans une **zone de 20 kilomètres** autour d'une installation nucléaire (10 km pour IRE Fleurus) d'aller chercher des comprimés d'iode. Cette recommandation s'applique aussi aux collectivités dans ces zones.
- **Aux moins de 18 ans**.
Plus vous êtes jeune, plus vous êtes sensible aux effets de l'iode radioactif. Il est donc conseillé, sur **l'ensemble du pays**, aux familles ayant des **enfants et jeunes jusqu'à 18 ans**, ainsi qu'aux **femmes enceintes** et aux **femmes qui allaitent** d'aller chercher une boîte de comprimés d'iode. Cette recommandation s'applique aussi à toutes les collectivités de (petit) enfance (crèches, écoles maternelles, primaires & secondaires).

Cependant, **personne ne peut être exclu** de cette démarche préventive.

! Attention : pour les adultes de plus de 40 ans la prise de comprimés d'iode est moins indiquée. Les comprimés d'iode stable saturent la glande thyroïde, afin de ne plus absorber d'iode radioactif. Chez les personnes de plus de 40 ans, le fonctionnement de la glande thyroïde est souvent perturbé. Cependant, les désavantages de la prise de comprimés (les effets indésirables) peuvent être plus importants que les avantages. Il est recommandé aux adultes de plus de 40 ans de demander conseil à leur médecin.

Comment en obtenir en tant qu'individu / famille ?

Nous demandons aux individus / familles de :

- Vérifier d'abord s'ils ont **encore des comprimés d'iode** en tant qu'habitant dans une zone de planification d'urgence nucléaire (date de fabrication 2010). Ils sont encore **valables**. Il ne faut donc pas aller en chercher de nouveaux.
- Si non, aller chercher des comprimés d'iode chez leur pharmacien, munit des cartes d'identité de tous les membres de la famille. Le pharmacien leur remettra une boîte de comprimés pour 4 personnes.

Les comprimés d'iode sont **gratuits**.

Comment en obtenir en tant que collectivité ?

Toutes les collectivités dans une zone de planification d'urgence nucléaire et toutes les collectivités liées à l'enfance ou la petite enfance dans l'ensemble du pays sont invitées à aller chercher des comprimés d'iode pour leur personnel, leurs clients ou tout visiteur.

Afin de déterminer le nombre de boîtes de comprimés d'iode, les collectivités peuvent utiliser une calculatrice disponible sur www.risquenucleaire.be pour obtenir le bon nombre de boîtes sur base du nombre de personnes présentes par catégorie d'âge.

La validation de ces 'demandes' - comme cela était le cas précédemment par les communes dans une zone de planification d'urgence - disparaît. Nous examinons actuellement comment nous pouvons, dans le cadre de la nouvelle législation GDPR, constituer une base de données du nombre de collectivités qui utilisent cette calculatrice.

Questions ?

Toutes les informations générales sur les comprimés d'iode peuvent être trouvées sur www.risquenucleaire.be

Les citoyens ayant des questions spécifiques sur les comprimés d'iode peuvent contacter leur médecin traitant ou leur pharmacien. Ils sont les mieux placés pour répondre à ces questions et ont déjà reçu les informations par des canaux internes (par exemple des circulaires, des plateformes d'apprentissage en ligne, etc.)